

Le 7 septembre 2018

Le SÉDI signe deux nouvelles conventions avec les centrales villageoises, contribuant ainsi au développement local des énergies renouvelables sur les territoires de la CAPI et du Pays voironnais.

Les centrales villageoises, au cœur du développement des énergies renouvelables, réunissent à juste titre les acteurs locaux d'un territoire : citoyens, collectivités territoriales et entreprises locales. Les projets portés par les centrales villageoises sont animés par la volonté collective de se réapproprier la production électrique, de participer aux objectifs des territoires en matière d'énergies renouvelables et de développer des projets locaux communs.

Le 6 septembre 2018 dans les locaux du SÉDI, le Syndicat et Enedis ont signé deux nouvelles conventions : la première avec la Centrale villageoise NID'énergies et la communauté d'agglomération Porte de l'Isère ; la deuxième avec la Centrale villageoise Buxia Énergies et la communauté de communes du Pays voironnais.

Le SÉDI soutient les deux centrales villageoises en les accompagnant dans leurs projets d'installations photovoltaïques et en s'engageant à fournir son programme des travaux planifiés (renforcement et extension du réseau), dans l'objectif de coordonner les chantiers à proximité des installations photovoltaïques et de mutualiser les coûts de raccordement électrique.

Ce n'est pas la première fois que le SÉDI soutient ce type d'initiatives : il a déjà signé des conventions avec les centrales villageoises du Trièves, du Sud Grésivaudan « Grési21 », du Sud Vercors « Portes du Vercors » et avec la métropole de Grenoble « Energ'Y Citoyennes ».

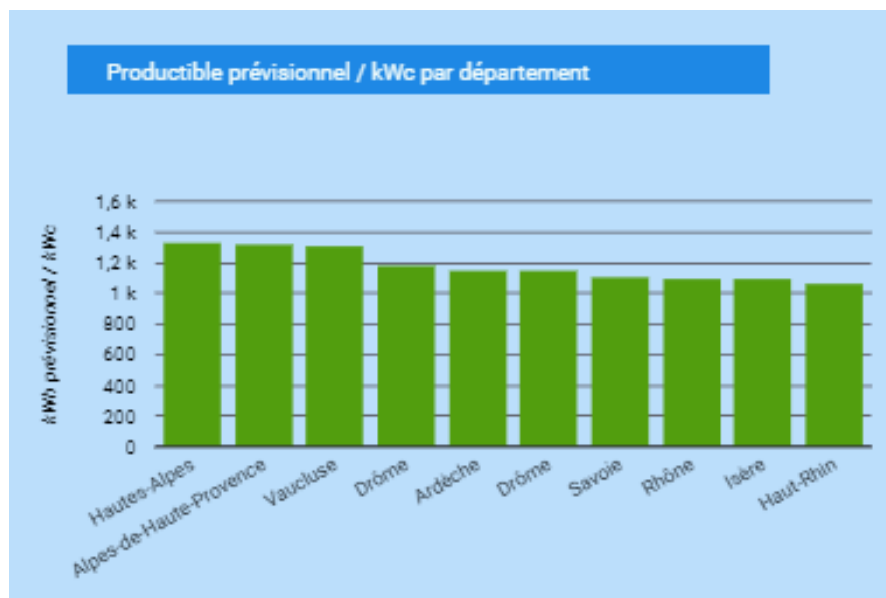
Zoom sur les 2 centrales villageoises :

La Centrale villageoise NID'énergies a été créée en 2016 et compte désormais une cinquantaine d'actionnaires : des habitants du territoire du Nord-Isère durable et d'ailleurs, des associations locales et des communes. Après les premières démarches administratives, la définition du projet, l'identification des toits pouvant recevoir le projet photovoltaïque et la recherche de partenaires, il est temps désormais de poursuivre l'installation concrète des panneaux photovoltaïques.

En 2015, la volonté de la commission Agenda 21 de la commune de la Buisse de produire localement a fait naître Buxia Énergies. Sur 5 projets, 3 ont déjà vu le jour : deux toitures à Saint Etienne de Crossey (poste et école) et une à Coublevie (école d'Orgeoise). Les deux autres projets sont en attente de raccordement (salle polyvalente de La Buisse et préau des colibris à Voiron).

Quelques chiffres sur les centrales villageoises en France :

En juillet 2018, 4 régions sont concernées, comptabilisant 27 sociétés créées et 9 en création, rassemblant plus de 2 800 actionnaires avec 210 installations photovoltaïques en service. Ces 210 installations représentent une puissance installée de 2,2 MWc et une production annuelle de 2,5 GWh.



Source : www.centralesvillageoises.fr

Contact presse : Isabelle MIARD - imiard@sedi.fr - 04 58 17 17 15